

Transparence(s) et obscurité(s) de la toponymie pyrénéenne

Jean-Louis Massoure



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ml/304>

DOI : 10.4000/ml.304

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Référence électronique

Jean-Louis Massoure, « Transparence(s) et obscurité(s) de la toponymie pyrénéenne », *Modèles linguistiques* [En ligne], 66 | 2012, mis en ligne le 01 mars 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/304> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.304>

Transparence(s) et obscurité(s) de la toponymie pyrénéenne

Jean-Louis Massoure

Une limite n'est pas ce où quelque chose cesse mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être : l'espace est essentiellement ce qui a été "ménagé", ce que l'on a fait entrer dans sa limite. Il s'ensuit que les espaces reçoivent leur être des lieux et non de "l'espace" [...] C'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir (Heidegger)¹.

« ...*dichterlich wohnt der Mensch...* (Hölderlin)².

Il n'est pas question, dans le cadre restreint de cet article, de se livrer à une recherche *supplémentaire* sur la toponymie pyrénéenne. Il existe, pour les départements qui nous occupent, des travaux relativement récents ; ils fournissent des solutions de plus en plus « approchées », même si des zones d'incertitude subsistent et si certains toponymes sont entourés d'épaisses ténèbres ou restent réfractaires à toute explication.

Ces travaux s'appuient presque toujours sur les cartulaires ou les attestations écrites du Moyen Âge. Toutefois, on sait que les sources écrites doivent être exploitées avec prudence : il n'y a aucune raison pour que les rédacteurs de l'époque n'aient pas fait des erreurs d'interprétation, fixé des mécoupures ou des mélectures, usé de graphies aberrantes... au fond les mêmes erreurs que l'on peut rencontrer de nos jours sur les cartes IGN ou dans les pages du Cadastre ; deux exemples simples suffiront à illustrer cette remarque : *Lac d'Escoubous* (carte IGN 275) en vallée de Barège, lac formé par la retenue du barrage de même nom et alimenté par le ruisseau

-
1. Heidegger, *Bâtir, habiter, penser*, Gallimard, p. 184 et p. 191.
 2. Littéralement : « ...*poétiquement habite l'homme...* », extrait que le philosophe M. Heidegger accommodera en : « *L'homme habite en poète* », *Ibid.* p. 224. Voici, en traduction, une partie du contexte de cet extrait : « [...] / *Un homme, quand la vie n'est que fatigue, un homme / Peut-il regarder en haut, et dire : tel / Aussi voudrais-je être ? Oui. Tant qu'en son cœur / Dure la bienveillance, toujours dure, / L'homme peut avec le divin se mesurer / Non sans bonheur. Dieu est-il ; inconnu ? / Est-il, comme le ciel, évident ? Je le croirais / Plutôt. Telle est la mesure de l'homme. / Riche en mérites, mais poétiquement toujours, / Sur terre habite l'homme.* [...] »

de même nom ; en fait le toponyme aurait dû être écrit *eths coubous*, *eths* étant l'article défini pyrénéen masculin pluriel (fçs. « les ») et *coubòus* désignant les endroits où le cours d'eau disparaît avant de ressurgir plus loin ; *Pont d'Esdouroucats* (carte IGN, id°) en aval de Pragnères, sur la route qui mène au Cirque de Gavarnie, *Pont d'Arroucat* (Cadastre) : il faut comprendre *Pont deths Tourroucats*, le nom signifiant « éboulements » – ceux-ci sautent aux yeux, si l'on peut dire ainsi, en cet endroit, rive droite du gave.

Aussi la façon dont le toponyme est prononcé par les autochtones est-il d'une grande importance, non seulement pour corriger les erreurs des géomètres, mais encore les propositions des chercheurs, surtout lorsqu'ils n'ont pas une bonne connaissance des parlers locaux. Prenons *Chèze*, notre village natal, canton de Luz Saint-Sauveur ; les éléments suivants sont fournis dans l'un des ouvrages mentionnés³ :

➤ *Dénominations historiques* : *De exesa, De Xesa* (XII^e s., *Cartulaire Bigorre*) ; *Xese* (1285, *Montre Bigorre*) ; *De Sheza* (1313, *Debita regi Navarre*) ; *de Exesa* (1342, *Pouillé de Tarbes*) ; *de Xesa, latin* (1379, *Procuration Tarbes*) ; *Xesa* (1429, *Censier de Bigorre*) ; *Chese* (1614, *Guillaume Mauran*) ; 1760, *Larcher, Pouillé Tarbes* ; 1768, *Ducos*) ; *Chèze* (1748, *Registres paroissiaux*).

➤ *Prononciation locale figurée* : [chè'zo].

Or la prononciation locale actuelle est [sjezo] : il va de soi que, dans ce cas précis, le va-et-vient qui devrait être établi entre les formes historiques et la prononciation vernaculaire est faussée dès les prémices à cause de la méconnaissance de la véritable oralité.

Observons par ailleurs que, dans les attestations anciennes, la palatalisation de C- initial (?) est notée par *X / Sh / Ch*, lesquels sont des graphèmes équivalents. En revanche, pas de trace écrite de la semi voyelle [j]. Peut-être n'existait-elle pas à cette époque. Peut-être a-t-elle tout simplement été occultée par le rédacteur. On mesurera donc, à cette

3. Grosclaude, M., *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, op. cit., p 189. La bibliographie consacrée à ce domaine est d'ailleurs assez fournie ; citons : Aymard, R., *Dictionnaire des noms de lieux des Hautes-Pyrénées*, Uzès, 1996 ; Grosclaude, M., *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Pau, Escòla Gaston Febus, 1991 ; Grosclaude, M. & Le Nail, J.-F., *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, Conseil Général des Hautes-Pyrénées, Mission Culture Occitane, Tarbes, 2000 ; Raymond, P., *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées* (1865), publié en 1992, Pau. S'ils sont le plus souvent de qualité, ils ne recensent pourtant dès lors que les noms des lieux habités. C'est pourquoi on pourra avoir recours à des études plus généralistes : Fénié, J.-J. & Fénié, B., *Toponymie gasconne*, Editions Sud-Ouest, 2^e édition, Bordeaux, 1992 ; Bérot, M., *La vie des hommes et de la montagne dans les Pyrénées*, Parc National des Pyrénées, Éditions Milan, 1998 – toutefois, il est vraisemblable que la microtoponymie, qui marque le rapport le plus étroit de l'homme à son terroir ait davantage à nous dire.

occasion, l'écart qui peut exister entre les formes attestées et la forme dialectale actuelle.

Disons un mot, puisque l'occasion se présente, de la graphie adoptée. Il est courant de faire le choix aujourd'hui de « la graphie occitane moderne »⁴ — pour *Chèze* : « nom occitan : *Shèsa* ». Nous n'ouvrirons pas le débat récurrent sur le fait de savoir si le gascon est une langue à part entière ou un dialecte de l'occitan. Nous versons au dossier, pour rester sur le plan scientifique, les conclusions suivantes ; d'abord, J.-P. Chambon, *Notes du cours d'introduction...*, op. cit., 2003, p. 5 rappelle que :

Si dans le cas du gascon [...], tous les linguistes reconnaissent que celui-ci pourrait être considéré comme une langue indépendante, alors que très peu d'entre eux le comptent effectivement comme langue indépendante, c'est qu'en réalité la main invisible du renaissantisme a tranché le débat [...]. [...] L'influence de ce mouvement s'est fait fortement sentir sur le développement de la linguistique occitane. Non seulement, beaucoup de renaissantistes se sont intéressés à la langue en tant qu'amateurs ou en tant que pédagogues, mais encore un grand nombre des linguistes français qui ont étudié ou étudient l'occitan ont été et sont des mainteneurs militants. On pourrait citer beaucoup de noms : Jules Ronjat, Charles Camproux, Robert Lafont, Pierre Bec sont parmi les plus connus (les trois derniers étant aussi des auteurs littéraires de qualité en oc).

Ensuite, l'analyse des pièces mérovingiennes par J.-P. Chambon et Y. Greub, « Note sur l'âge du proto-gascon », *Revue de linguistique romane*, juillet-août 2003, pp. 477-493, peut sans doute être considérée comme ce qu'il y a de plus décisif depuis longtemps :

*L'individuation était entièrement acquise en 600 au plus tard, [...] le début de ce processus remonte au moins à la période wisigothique. Il s'agit des « innovations » suivantes : F > h, N intervocalique > ø, LL intervocalique > r, LL en finale romane > t, MB et ND intervocalique > m, n, fusion de B et de W, développement du r-prosthétique. [...] À la date où le gascon est nettement individualisé, l'occitan ne pourrait se définir génétiquement que par une seule innovation ancienne à la fois commune à tout son espace spécifique, à savoir l'évolution en [-jr-] des groupes -TR-, -DR- primaires ou secondaires, c'est-à-dire du groupe */dr/. [...] En résumé, le gascon n'a pu se détacher d'un ensemble linguistique [l'occitan] qui n'existait pas – ou, si l'on préfère, qui n'existait pas encore – au moment où il était lui-même constitué. Il ne peut par conséquent être considéré comme un dialecte ou une variété d'occitan au sens génétique de ces termes (« forme évoluée de »). Du point de vue génétique, le (proto)gascon est à définir comme une langue romane autonome. On pourrait dire, en s'inspirant de la formule de Tagliavini, que cette langue s'est coordonnée ensuite, socio-linguistiquement et, dans une certaine mesure, linguistiquement, au provençal »⁵.*

4. *Ibid.*, p. 12.

5. On pourra aussi se reporter à : Massourre, J.-L., 2012, *Le gascon, les mots et le système*, Editions Champion-Slatkine, Paris-Genève, dont le dernier chapitre traite de la nature du gascon.

1. Transparence(s) et obscurité(s)

Le nom de lieu est un nom propre dit « prototypique »⁶, c'est-à-dire désignant un référent concret, d'ailleurs univoque, qui ne se modifie pas dans le temps. Il est donc très important de l'étudier dans le contexte où il apparaît.

On peut remarquer aussi que, puisqu'il s'agit non seulement de signification mais encore – et surtout – de nomination, le couple saussurien *signifiant / signifié* n'est peut-être pas tout à fait pertinent ; il est plus explicite de le remplacer par le couple *nommant / nommé*.⁷

Commençons par des réflexions simples, à la limite de l'évidence : le genre et le nombre peuvent ne faire aucun doute lorsqu'ils sont déterminés : *Les Hautes-Pyrénées*, *Les Pyrénées-Atlantiques*, *La Bigorre* sont féminin-pluriel ou féminin-singulier. *Le Tourmalet*, *Le Néouvielle*, *L'Ossau*, *Le Balaitous* sont masculin-singulier. La détermination est la norme aujourd'hui pour ce type de toponymes dont certains ne datent que de la création des départements.

La Barthe-de-Neste, *Labastide*, contraction de *La Bastide* (canton de La Barthe-de-Neste) *Laborde*, contraction de *La Borde* (id°), *Lacassagne*, contraction de *La Cassagne* (canton de Rabastens-de-Bigorre), *Lagrange*, contraction de *La Grange* (canton de Lannemezan), *Lahourcade*, contraction de *La Hourcade* (canton de Salies-du-Béarn), *Lalonquère*, contraction de *La Lonquère* (canton de Lembeye), *Lasclaveries*, contraction de *Las Claveries* (canton de Thèze), etc. sont manifestement féminins.

-
6. Lecolle, M., Paveau, M.-A. et Reboul-Touré, S. (éds.), 2009, « Le nom propre en discours », CEDISCOR 11 - dans, *Sciences du langage*, 2009.
7. Ravier, X., *Sur le débat entre lexicque ouvert et onomastique : le Glossaire du Val d'Azun de Michel Camelat* : « Le couple *signifiant / signifié*, relève [...] de ce que, philosophiquement parlant, on appelle des idéautés, alors que beaucoup des mots que nous employons ne se rapportent qu'à des *realia* : il en est ainsi de noms d'outils ou d'ustensiles désignés à partir de l'usage que l'on en fait, de la matière utilisée pour leur confection ou de la forme qui leur est donnée (par ex. les ruches⁷). Dans de tels cas, j'ai pris l'habitude depuis des années de me servir des termes *nommant* et *nommé* et à cet égard les toponymes sont foncièrement des nommants, des nommés ; cela qui n'enlève rien à leur valeur en tant qu'êtres de langage, bien au contraire : en effet, les référents de ces mots, loin de se limiter à une ébauche intellectuelle généralisante, réunissent le lieu nommé en tant que tel et le nom qu'il a reçu, c'est ainsi qu'il appartient pleinement à l'existence menée par les locuteurs dans les contrées où ceux-ci poursuivent leurs travaux et vivent leurs jours. Pour nous représenter pleinement cette situation, souvenons nous que Rilke, dans la neuvième *Élégie duinésienne* proclamait : « irdish gewesen zu sein, scheint nicht widerrufbar » (*avoir été de la terre ne paraît pas récusable*).

Lorsqu'ils ne sont pas déterminés, le nombre peut être nettement marqué : *Frechet-Aure* (canton d'Arreau), *Fréchou-Frechet*⁸ (canton de Tournay) sont masculin-singulier, *Hèches* < FASCIAS « bandes de terrain » (canton de La Barthe-de-Neste) est féminin-pluriel, etc.

Mais face à ces toponymes déterminés avec clarté, combien dont le genre et le nombre – pour ne rien dire du sens – nous restent inaccessibles : ainsi *Asson* (canton de Nay-ouest), *Baleix* (canton de Montaner), *Béost* (canton de Laruns), *Arbéost* (canton d'Aucun), *Banios* (canton de Bagnères-de-Bigorre), etc. dont la base et la terminaison semblent prélatines. La quantité de ces noms difficiles à élucider est conséquente. C'est ici l'occasion de rappeler brièvement que les langues, dites aquitaniques dans le territoire qui nous concerne, étaient les langues parlées par les tribus qui vivaient dans le périmètre de l'actuelle Gascogne avant le début de la conquête romaine et de la romanisation – le gascon étant issu, pour la plus grande partie, du contact de ces langues avec le latin. Depuis les travaux de J. Coromines⁹, on peut affirmer que des deux côtés de la frontière pyrénéenne actuelle existait une civilisation de même nature et vraisemblablement de même langue.

-
8. Ces deux toponymes font partie des sept noms de lieu dans lesquels F- initial n'est pas passé à H- ; il s'agit de : *Ferrère* < FERRERIA « forge, mine de fer » – canton de Mauléon-Barousse ; *Ferrières* < id° – canton d'Aucun ; *Fontrailles* < FONTE « fontaine » et, p.-e., de « Eulalie » – canton de Trie-sur-Baïse ; *Fréchède* < FRAXINETA « lieu où croissent les frênes » – canton id° ; *Frechendets* < FRAXIN-ET-ELLUM « le petit bois de frêne » – canton de Lannemezan ; *Fréchet-Aure* < FRAXINU + ETU « lieu planté de frênes » ; *Fréchou-Fréchet* < FRAXINU « frêne » – canton de Tournay.
9. Joan Coromines a mené sur le versant sud, en Haut Aragon notamment, une étude des toponymes (résumé in *La toponymie hispanique préromane et la survivance du basque jusqu'au bas moyen âge (Phénomènes de Bilinguisme dans les Pyrénées Centrales)*). Cet auteur a concentré ses travaux sur les noms de lieux du Nord de la Catalogne, du haut Aragon, donc, et du Pays Basco-Navarrais. La recherche, déplore-t-il, est un peu minée par la vieille polémique entre les partisans et adversaires du basco-ibérisme, même si « on voit de plus en plus clair que la réponse peut-être tranchante dans le terrain ethnographique (c'est-à-dire les basques n'étaient point des ibères), mais que dans le terrain linguistique la solution ne saurait se trouver qu'au milieu : le basque du temps de l'Empire romain était sans doute un langage différent des parlers proprement ibériques, mais il avait avec eux des éléments communs, éléments très nombreux en fait de lexique, bien moins nombreux probablement mais pas du tout négligeables en morphologie et en phonétique ». Néanmoins, « nous trouvons des noms explicables par le basque ». Pour ne retenir que ce qui concerne le Haut Aragon, on y voit que les noms à « parenté basque se trouvent en masse [...] Ce basque ou bascoïde ancien des Pyrénées Centrales et Orientales était sans doute bien différent des dialectes basques d'aujourd'hui ». J. Coromines a recensé pour le seul Sobrarbe 248 noms de village « purement romans » qui « ont un aspect très archaïque tout de même, très aberrant par rapport au castillan » : la cause en serait « une longue symbiose du basque et du latin ».

Pour montrer la difficulté qu'il y a à affronter les noms de lieu des hautes vallées pyrénéennes, nous nous référerons au *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*. L'ouvrage fournit, de façon synthétique, un certain nombre de renseignements qu'on ne s'attendait pas à trouver, nécessairement, dans une telle étude :

- Altitude de la commune.
- Population (le chiffre le plus ancien connu avant la révolution ; le premier après 1789 ; celui du maximum démographique du XIX^e siècle ; le plus récent¹⁰, celui du recensement de 1999).
- Nom du saint patron.
- Sobriquets et dictons se rapportant aux habitants du lieu.
- Historique administratif.

Les éléments qui présentent un intérêt pour notre étude sont les « Dénominations historiques » : il s'agit des formes écrites des noms des villes ou villages attestées dans les cartulaires et recueils de textes, dans les censiers, dans les pouillés, dans les listes laïques et dans les listes religieuses¹¹.

Prenons pour exemple le canton de Luz Saint-Sauveur (vallées de Barèges, de Gavarnie et de Luz).

Pour les 17 communes du canton, le *Dictionnaire* propose :

- 5 étymologies données comme vraisemblables ou assurées (*Betpouey, Sère, Viella, Viscos, Vizos*).
- 5 étymologies plausibles ou prudentes (*Barèges, Gavarnie, Luz, Saligos, Sazos*).
- 7 renoncements (origine du nom « obscure » pour : *Chèze, Esquièze, Esterre, Gèdre, Grust, Sers, Viey*).

Ainsi 41% des toponymes correspondant aux noms de villages seraient inexplicables en l'état actuel de la recherche ; si on ajoute à ce pourcentage, celui des toponymes pour lesquels cette étymologie est très hypothétique, soit 29%, on arrive à un total de 70% !

10. À l'époque de la parution de l'ouvrage évidemment.

11. On reconnaît ici la « patte » de Jean-François Le Nail qui possède ses archives sur le bout du doigt... mais qui avance à pas comptés : « *Il ne faut pas chercher [dans ces formes écrites] l'exact reflet des formes parlées à l'époque où ces noms sont enregistrés sur le parchemin ou sur le papier* » ; il faudra donc accorder à ces attestations « *une confiance mesurée* », se garder « *de vouer une confiance aveugle aux formes anciennes* ».

Pour les 10 toponymes plus ou moins élucidés, les bases fournies par le *Dictionnaire* et les explications subséquentes sont les suivantes :

1. Pré-latin (hydronyme) :

- **Luz** : à mettre en rapport avec *Le Luz*, affluent de l'Arros¹², *Le Luz*, affluent du Gave de Pau, *Le Luzoué*, affluent du Gave de Pau.
- **Gavarnie** qui « comporte le nom "gave", hydronyme¹³ pré-latin ».

2. Latin :

a) Noms de personnes : 2

- **Sazos** : « peut-être NP latin "Satus" et suffixe aquitain, "-ossum" ».
- **Vizos** : « NP latin "Visus / Vitius" et suffixe aquitain, "-ossum" ».

b) Noms communs : 3

- **Barèges** : « latin "valletica" ».
- **Betpouey** : « du gascon "bèth"¹⁴(= beau) et "puei" (latin "podium" = hauteur ».
- **Viella** : « du gascon "vielar" (latin "villa" et suffixe "-are" = dépendance d'un domaine, puis hameau) »)

c) Flore : 1

- **Saligos** : « probablement latin "salica" (= saulaie) et suffixe aquitain "-ossum" »).

3. Etymon basque :

1 exemple :

- **Viscos** : « racine basque "bisk"¹⁵ (= dos, crête) et suffixe aquitain "-ossum" »).

Nous allons nous attarder sur cinq noms de lieux, afin de montrer que même les plus clairs, disons plutôt ceux qui semblent les mieux assurés, sont sujets à discussion ; nous allons donc mettre en regard, pour chacun d'eux, la proposition du *Dictionnaire* et notre hypothèse.

12. Cette piste avait déjà été explorée par X. Ravier dans un article — référence *infra*, note 28.

13. On observera que lorsqu'on a dit « hydronyme prélatin », on ne donne qu'une indication chronologique et qu'une pseudo indication sémantique ; que signifiait « gave » dans le vocabulaire de la prélatinité ? En quoi « gave » se distinguait-il de « neste », autre toponyme considéré comme prélatin et servant de nom / de base à un certain nombre de cours d'eau ou de localités des Hautes-Pyrénées — la part belle est faite à la vallée d'Aure : *La Neste de Badet*, *La Neste de Saux*, *La Neste de la Géla*, *La Neste de Couplan*, *La Neste de Moudang*, *La Neste du Louron*, *Le Nistos*, *Le Nez*, *Nestier*, *Pierrefitte-Nestlas* ?

14. En fait, de BELLUM, accusatif de l'adjectif latin BELLUS. En phonétique gasconne, la géminée -LL devenue finale après chute de la voyelle atone finale passe à -t.

15. Racine euskarienne déjà signalée par X. Ravier, *cf.* n. 28.

• **Barèges :**

- *Proposition du Dictionnaire* : 1. [bar'edyo] 2. « Apparemment du latin vallem (= vallée) et suffixe *-eticam*, masquant peut-être un nom prélatin ».
- *Notre hypothèse* : L'origine et le sens de ce toponyme sont controversés¹⁶, comme le montre la recension des propositions étymologiques déjà formulées par le passé. Pour essayer de surmonter quelques-unes des difficultés, essayons à notre tour de nous appuyer sur les graphies attestées dans les documents du Moyen Âge. Nous ne donnerons pas ici toutes les attestations (il y en a vingt du XI^e siècle au XV^e siècle dont la plupart montrent une base *Baregd-/ Baredg-/ Baretg-*, enfin *Bareg-* à partir du XIV^e siècle) : Ainsi, vers 1060, on écrit *Baredga*¹⁷ ; en 1064, (puis à deux reprises par la suite, au XII^e siècle d'abord, au XIV^e siècle ensuite), très curieusement, le toponyme gascon laisse sa place à la forme latine *Valletica*¹⁸ « la petite Vallée », forme sans doute fautive d'ailleurs, comme il sera montré ci-dessous). Puis la forme première réapparaît vers la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle pour devenir quasiment la forme canonique par la suite ; ne citons que trois occurrences de cette forme, mais dans des documents très importants : en effet, le premier de ces documents fixe les droits des Barègeois vis-à-vis du Comte de Bigorre, les deux autres règlent momentanément un différend entre les communautés du Val de Broto en haut Aragon et la Vallée du Barège, règlements majeurs s'il en est puisqu'il s'agit rien moins que de réguler l'occupation et l'utilisation des pâturages frontaliers d'Ossoue et d'Estaubé ; on rencontre donc *Barrega* dans les Privilèges de Centot, comte de Bigorre, *Baretge* dans l'acte de partage

16. Pour ajouter une nouvelle hypothèse à celles déjà évoquées, rappelons celle d'un érudit de la Vallée, J. P. Rondou, instituteur à Gèdre dans le premier tiers du XX^e siècle, qui a pensé au nom celtique *Bar* « vallée » ; à ce nom serait accolé, selon lui, le diminutif *-eto* (> *bareto*) qui indique, d'après cet auteur, « une moindre dimension, ce qui plaît, ce qui est agréable » (*Essai de toponymie*). Mais la thèse du substrat celtique en Bigorre a été contestée indirectement par une étude assez récente (M. Grosclaude, *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Escola Gaston Fébus, Pau, 1991) : cette étude semble montrer qu'il n'existe en Béarn « aucune couche gauloise ou franque susceptible d'éclairer les noms de lieu ». Toutefois, pour nuancer les conclusions de ce dernier ouvrage, signalons qu'on trouve des marques de l'invasion celtique dans le Sud-Ouest de la chaîne pyrénéenne, cf. J.C. Baroja, *Los Vascos*, Ediciones Istmo, Madrid, 1990. À propos du passage des Celtes dans nos contrées, notons aussi qu'il y a des tumuli de type hallstattien en Bigorre, sur le plateau de Ger dans le bassin de l'Adour...

17. Dans le *Livre vert de Bénac*, Immunités de Sent Orens, p.117 et *Charte des Soumissions de Sent Sabi à l'abbaye Saint Victor de Marseille* (d'après J.P. Rondou).

18. *Cartulaire de Saint-Savin* vers 1075, p.7, (id.) ; *Cartulaire de Bigorre* (vers 1168) ; *Pouillé de Tarbes* (1342).

du 8 juin 1319, *Barecha* dans les traités des *Lies et Paxeries*¹⁹ passés entre les pasteurs aragonais et barègeois.

Les formes *Barèdge*, *Barètge* et leurs diverses déclinaisons seraient-elles des dérivations de *Valletica* ? Certains érudits locaux du début du siècle l'ont pensé²⁰. Mais cette interprétation est contestée par X. Ravier²¹ qui écrit : « *En ce qui concerne le nom Barèges*, il faut savoir que cette étymologie est purement fantaisiste : elle est induite à partir d'une latinisation VALLATICA, à moins que ce ne soit une étymologie populaire qui ait elle-même motivé ce VALLETICA. Barèges est en fait un toponyme d'origine prélatine (autres attestations dans la région de Bagnères-de-Luchon²²) ». L'hypothèse d'une latinisation suggérée par X. Ravier nous semble confortée par l'habitude qu'avaient prise les notaires locaux de latiniser aussi les noms et prénoms des personnes de la Vallée : il est fréquent de relever dans les actes notariés de tels exemples ; citons-en deux : « Johannes de Bellepodio » pour « Jean de Betpouey », « Marcus de Viridario » pour « Marc de Bériè »... Si donc, comme l'indique X. Ravier, il faut retenir une étymologie populaire, peut-on penser que, à moment donné, la Vallée a pu être ainsi nommée par opposition à la « grande » vallée du Lavedan toute proche, vallée dont elle faisait juridiquement partie ?

S'il y avait un étymon latin qui pourrait être plus vraisemblablement à l'origine de ce toponyme *Barège*, nous proposerions plutôt le nom VER(V)ACTUM « terrain en friche » d'où est issu le nom gascon *barèt*²³. *Barét* est la forme gasconne en général ; le *Dictionnaire* de Palay (p. 104) en donne la définition suivante : « terre labourée après une récolte et laissée

-
19. L'utilisation des pâturages d'Ossoue provoqua de nombreuses querelles entre pasteurs des deux versants tout au long des siècles.
20. Larrouy, A., *Le nom Barèges. Etymologie et histoire*, Revue des Hautes-Pyrénées, XXX, 1935. L'auteur pense que le vocable serait attesté depuis le milieu du XI^e siècle. L'évolution de VALLETICA à *Barège* est, dit-il, phonétiquement correcte. Etymon étudié aussi, et adopté par Nègre, abbé E., *Toponymie générale de la France*, Genève, 1990.
21. Ravier, X., *Le récit mythologique en Haute-Bigorre*, Édisud / Editions du C.N.R.S. 1986, note 11, p. 13. L'auteur ajoute que, pour les gens de Barèges, les « Lavelanais » sont les habitants du Bas-Lavedan, en particulier ceux du bassin d'Argelès-Gazost et des terroirs immédiatement périphériques. »
22. Signalons, pour compléter l'observation de X. Ravier, que l'on trouve un toponyme *Cot de Baredje* à Bossost dans le Val d'Aran et un micro-toponyme « *Barètge* » à Gavarnie ; toujours à Gavarnie, le toponyme « *Pont Baratgin* », souvent attesté dans les textes anciens, et prononcé « *Bradgi* », se fonde sans doute aussi sur une base *Barège*.
23. Pour le passage de VERVACTUM à *barè(y)t*, J. Bouzet, Th Lalanne, *Du gascon au latin*, librairie Bénése, Saint-Vincent-de-Paul, 1937, § 23 : « dissimilation de l'initiale par rapport à la tonique ».

en repos, mise en jachère, ou encore terre mise au point pour recevoir la semence » ; l'ALGc II, 250, 251 définit *baretá* « premier labour » dans les HPyr ; *bareítánt* « second labour ». Dans la vallée de Barège, le mot *barét* s'emploie souvent comme toponyme : à Viscos, près du village, un quartier de champs et le ruisseau qui longe ces parcelles porte ce nom²⁴ ; à Sère, la portion de terres située entre le torrent *Le Bastan* et la route nationale s'appelle *ets Baréts*... Est-il inouï de penser que le toponyme *Barège* pourrait décrire le « *Barét* par excellence » dans lequel les premiers défricheurs prirent pied à une date indéterminée, mais vraisemblablement après le VI^e siècle²⁵ ?

Nous avons donc, pour expliquer l'étymologie de *Barège*, deux hypothèses à examiner, l'hypothèse « établie » qui ferait remonter *Barège* à VALLETICA (hypothèse 1) et déjà réfutée par X. Ravier, et la nôtre, *Barège* ayant une base *barét* (hypothèse 2).

Nous allons examiner successivement chacune de ces deux hypothèses :

➤ **Hypothèse 1** : l'étymon VALLETICA présente l'avantage d'aboutir phonétiquement à *Barège*, mais nous nous heurtons à deux écueils : d'abord à celui de la chronologie historique puisque, nous venons de le voir, le toponyme *Baredga*, relevé dans un texte de 1060 est premier, ce que semble par ailleurs confirmer son utilisation, comme nous l'avons signalé encore, dans des documents de grande importance pour la civilisation pastorale du Moyen Âge. On peut évidemment objecter que la forme latine se trouvait peut-être, auparavant, dans des documents qui ont été perdus ou qui n'ont pas été encore exhumés, mais cette objection semble peu recevable ; le second écueil est de nature morphologique : la forme attendue aurait dû être *Vallatica* et non *Valletica*, le suffixe latin -ATICA marquant l'appartenance, l'origine (= « de la vallée ») : y a-t-il eu contamination par le -E de VALLE ? Autre fait troublant : il existe un autre toponyme *Barège* dans un secteur qui s'apparente peu à une vallée ; en effet, un micro toponyme *Barètge*, à Gavarnie, s'applique à un lieu qui se trouve en aval du village, sur la rive droite du Gave de Pau ; c'est un coteau où il y avait des prés (anciennement des champs ?) gagnés sur la montagne et sur le bois.

24. Respectivement « *et Barét* » et « *et arriü dets Baréts* ».

25. Cf. Massoure J.-L., *Le Pays toy d'une part, et, d'autre part*, du même auteur, dans *Le dialecte des vallées de Luz, de Barèges et de Gavarnie, Aperçus géographiques et historiques, Phonétique, Morphologie nominale et pronominale, Mots invariables, Morphologie verbale, Tiroirs verbaux, Dérivation et préfixation, Notes de syntaxe, Glossaire thématique, Glossaire général*, § 1.2 chapitre « *Le Peuplement* ».

➤ **Hypothèse 2** : l'étymon VERVACTUM paraît sémantiquement cohérent ; toutefois, le passage de -CT- à -dg- est difficile à expliquer par la phonétique. C'est pourquoi il nous semble plus plausible de partir non de VERVACTUM mais de VERVACTICAM issu d'un *TERRAM VERVACTICAM : il n'est pas exclu en effet que l'adjectif ait pu, par la suite, se substantiver, phénomène qui n'est pas si rare en toponymie²⁶.

• **Viella**

Proposition du Dictionnaire : 1. [bja'la / bjɛ'la] 2. « Du gascon *vielar* (latin villa et suffixe -are = dépendance d'un domaine, puis hameau »).

Notre suggestion :

- a. Voici les attestations fournies dans le *Dictionnaire* : Bilar vers 1340, Livre vert de Bénac, *Vilar*, 1077-1078, Cartulaires Saint-Savin, *Bielar*, XII^e s., Cartulaires Bigorre, *Bielar*, 1429, Censier de Bigorre, *Viela*, 1614, Guillaume Mauran, 1760, Larcher, Pouillé Tarbes, *Viala en Barèges*, 1789, Cahiers doléances. Toutes ces attestations, sauf la dernière, dérivent d'une base latine VĪLLA « maison de campagne, propriété, maison des champs, ferme, métairie ». Mais cet étymon, en fait, ne va pas de soi : le résultat, selon la phonétique gasconne (-LL- > r), serait *biéro* (ou *biro* que l'on retrouve dans [bira'naβo] *Villenave*, ancien hameau rattaché aujourd'hui à la commune de Luz Saint-Sauveur. Il faut donc supposer que, sur le modèle de STĒLLAM > *STĒLAM (simplification de la géminée), VĪLLAM est passé à *VĪLAM ; quant au suffixe, on pourrait penser au suffixe -ARIS, donc, en définitive, à un étymon *VILĀRIS « relatif à la maison des champs, de ferme ».
- b. La forme [bja'la] attestée dans les *Cahiers de Doléances* pose un problème d'ordre différent ; rappelons qu'il s'agit là, d'une part, de la prononciation locale actuelle, d'autre part de la graphie de 1789 choisie par les habitants du village ; on peut observer qu'il est difficile de justifier le -a- atone du radical à partir de *VĪLAM. Peut-on alors supposer une base VĪAM « voie, chemin, route », ce que semble conforter le parler lui-même ? En effet, il existe dans le parler de la Vallée, l'adjectif *bialè* et les noms *bialèro*, *bialà* : *u camí bialè* désigne un « chemin se dirigeant vers un hameau », *uo bialèro*, une « voie », un « chemin », *u bialà* un « hameau écarté du bourg » (mais auquel conduit ... un chemin).

26. Mais, peut-être, est-ce l'hypothèse de X. Ravier qu'il nous faut retenir : *Barège* pourrait venir du basque *Ibarretegui* « le lieu de la vallée ». Cette proposition pose évidemment, le problème du substrat basque dans le parler et la toponymie des vallées de l'actuel canton de Luz : l'étude n'en a pas été encore menée.

- **Betpouey**

➤ *Proposition du Dictionnaire* : 1. [bap:w'eɪ] 2. « Du gascon bèth (= beau) et puei (latin podium = hauteur) ».

➤ *Notre suggestion* : la forme Bèt- pourrait résulter d'un détournement sémantique de Bat « vallée » (forme dont nous rappelons qu'elle est de tradition orale affirmée). En effet, si l'interprétation bèth = « beau » est séduisante et peut coller à la configuration du site, on s'explique mal, à moins de tenir pour nulles et non avenues les graphies *Batpouey* et la prononciation ancestrale [bat] / [bap:], le passage du -Ĕ- bref de BĔLLUM à -a-²⁷. Aussi, notre première hypothèse est qu'il faut privilégier la forme fournie par la tradition orale et rester circonspect devant les attestations écrites ; notre seconde hypothèse nous pousse, dans ces conditions, à interpréter [bat] / [bap:] comme le résultat de l'évolution, en phonétique gasconne, soit de VALLEM « vallée », soit, par aphérèse, de la réduction de l'adverbe de lieu gascon *dabàt* « dessous » en *bat*. Le territoire de la paroisse de *Betpouey* était jadis très vaste (*grosso modo* jusqu'au Tourmalet) : il n'est pas invraisemblable de définir, dans ce cadre, ce village soit comme « la vallée du village de la colline », soit comme « le village dominé [par les crêtes adjacentes]. »

- **Luz**

➤ *Proposition du Dictionnaire* : 1. [lys], 2. « Probablement hydronyme ».

➤ *Notre proposition* : nous aurions tendance à suivre l'auteur qui reprend les rapprochements suggestifs déjà effectués par X. Ravier, *cf. n. 24*.

Toutefois, on ne peut esquiver une objection : comment se fait-il que cet hydronyme d'origine prélatine n'ait qualifié aucun des gaves, ruisseaux ou torrents de la vallée et se soit parfaitement conservé pour désigner, dans le Piémont, à la fois un affluent de l'Arros (Gerde, Uzer, Argelès), un premier affluent du Gave de Pau (Canton de Nay, Pyr.-Atl.) puis, sous forme du diminutif *Luzoué* (?), un petit cours d'eau entre Lahourcade et Lagor, Pyr.-Atl. ? Et pourquoi aurait-il été choisi pour désigner un village (aujourd'hui gros bourg) dont on sait que la construction fut bien postérieure à celle d'autres villages de la vallée ?

- **Viscos**

Proposition du Dictionnaire : 1. [biskɔs] 2. « Racine basque *bisk* (= dos, crête) et suffixe aquitain *-ossum*. »

27. Dans notre étude *Le dialecte haut-pyrénéen des vallées de Luz, de Barèges et de Gavarnie*, *op. cit.*, (*cf. § 3.2.1.4*), nous n'avons trouvé aucun exemple d'un tel traitement de Ĕ tonique.

➤ *Notre suggestion* : la proposition du *Dictionnaire* nous paraît la plus pertinente dans l'état actuel de la recherche.

Le *Pic de Viscos*, s'il a effectivement la forme d'un toit, semble s'être d'abord appelé *Pic Boussu*, du nom du village²⁸, aujourd'hui disparu, qui se trouvait, rapporte la tradition, rive gauche du Gave de Pau, en amont de Soulom. Signalons, pour conclure cet alinéa, que le suffixe *bisk-* se retrouve dans le substantif local *bisquèro* « poutre faîtière ».

Le nom de lieu *Viscos* se rapproche de façon étonnante d'un autre nom d'un village de la vallée, *Vizos*. Pour ce dernier, le *Dictionnaire* fournit l'étymologie : « NP latin *Visus / Vitius* et suffixe aquitain *-ossum* ». Cette étymologie pose une double question : peut-on alléguer un anthroponyme latin, alors qu'on sait que la vallée fut tardivement peuplée ? Peut-il y avoir à proximité deux villages construits à la même époque, dont l'un aurait une base euskarienne et l'autre une base latine²⁹ ?

2. L'essence du toponyme

Pour essayer de cerner cette essence, nous avons placé notre réflexion sur la toponymie, bien que celle-ci soit aujourd'hui considérée comme une science, sous les auspices d'un philosophe de la phénoménologie et d'un poète romantique, tous deux allemands.

N'est-ce pas compliquer à l'envi – ou à tort ? N'est-ce pas une attitude anti scientifique ? « Pour le linguiste, le nom propre est avant tout une lexie. Les considérations d'ordre métaphysique ne sont pas de son ressort »³⁰. En effet, faut-il s'engager dans un travail herméneutique pour trouver l'essence des noms de lieux... en présupposant que cette *essence*

28. D'après nos recherches, l'église de *Boussu* (1059-1078) fit partie, sans y figurer jamais, du Pascal de l'abbaye de Saint-Savin. Par ailleurs, dans la *Sentence arbitrale* de 1291, *Cartulaire de Noalis*, qui définit les limites du Lavedan, on peut lire : « *E comensan a estermia per lad. part de Baretya, despux Sarramouset, terra de Solon, entro a Poey de Herecho e pic Gran, que confronta ad pic Bossu de Biscos...* ».

29. Ces quelques exemples concrets permettent de vérifier l'assertion que J.-F. Le Nail nous propose dans la *Préface* du *Dictionnaire* : « [...] se rappeler combien, même face aux noms les plus transparents, la toponymie reste une science conjecturale et révisable en permanence ».

30. Vaxelaire, J.-L., 2005, *Les noms propres - Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion. Toutefois, nous ferons observer que les sciences humaines ne sont pas les sciences pures ou appliquées : assimiler les premières aux secondes est un peu spécieux ; bien sûr, le nom de lieu ne relève pas du galimatias, il est doué de sens mais il est, en même temps et *in fine*, issu de la perception et de la nomination humaines, donc d'une genèse complexe dans laquelle la langue, la psychologie et le réel s'interpénètrent et cette interpénétration, de même que la force déterminante de chaque élément ne sont pas quantifiables de façon exacte : il existe entre les diverses composantes un « jeu » qui échappe à toute évaluation analytique.

existe ? Qu'ont à voir, par exemple, les noms des communes : *Préchacq-Josbaig*³¹, *Esquiule*³², *Mendousse*³³, *Recurt*³⁴, *Bun*³⁵, *Barèges*³⁶, etc. avec ce qui ressemble bien à une espèce de métaphysique ?

Pourtant...

Nommer c'est « habiter en poète », c'est signifier que le langage demeure le souverain puisque lui seul établit « l'être d'une chose »³⁷.

Que veut dire « être » ?

Le verbe implique, nous semble-t-il, nécessairement la question : « Qui suis-je ? » ; il n'y a, dès lors, pas d'existence qui ne renvoie à l'homme, donc à la pensée humaine. « Car la même chose sont pensée et être »³⁸.

En même temps, l'épigraphe souligne le rapport que la poésie entretient avec la pensée : le mode de pensée poétique n'est pas moins vrai que le mode de pensée philosophique ou scientifique. Le critère de la vérité n'est plus seulement l'enchaînement logique des pensées, mais leur capacité réciproque d'illumination ou, si l'on préfère, *le vrai ne s'épuise pas dans l'adéquation de l'intellect à la chose*. Nous avons affaire là à deux dimensions, deux contrées de vérité distinctes. La relation de l'homme au monde est uniquement « *l'habitation pensée de son être [...]. C'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir* »³⁹.

Aussi, peut-être, faut-il considérer la toponymie non seulement comme une science – plus ou moins performante d'ailleurs, comme on vient de l'observer – mais comme une tentative de l'homme pour raconter comment une chose est venue non seulement à l'existence, mais encore pour nous dire, en quelque sorte, l'état séminal du monde : grâce à la parole, le village, les prairies et les champs, les plaines et les montagnes, les rivières et les fleuves furent créés une seconde fois par le *Fiat* humain. Dans le micro cosmos que constituent une communauté, une vallée pyrénéennes, *tout se tient* même si nous avons perdu aujourd'hui le sens de ce lien, le sens de cette totalité, de ce monde nouveau en étroite symbiose avec la condition humaine et avec son aptitude à la nomination. Cette symbiose du langage avec la façon

31. Canton de Navarrenx, Pyrénées-Atlantiques.

32. Canton d'Oloron-ouest, Pyrénées-Atlantiques.

33. Canton de Garlin, Pyrénées-Atlantiques.

34. Canton de Galan, Hautes-Pyrénées.

35. Canton d'Aucun, Hautes-Pyrénées.

36. Canton de Luz-Saint-Sauveur, Hautes-Pyrénées.

37. Hiedegger, *Ibid.*, « Au sens propre du terme, c'est le langage qui parle », p. 223. « Le langage nous fait signe et c'est lui qui, le premier et le dernier, conduit ainsi vers nous l'être d'une chose », p. 228.

38. Parménide, fragment 3 du *Poème*.

39. *Ibid.* p. 190-191.

« d’habiter le monde » est à l’origine de l’entrée véritable de la société des pasteurs et des agriculteurs dans l’histoire.

Semblable *essence* fait du toponyme un élément lexical particulier, peut-être même, à ses débuts, rattaché à l’environnement par des attaches teintées de sacralité, en tout cas de profondeur, avant de devenir un simple marqueur géographique.

Car le toponyme, bien qu’il ait une valeur fonctionnelle indéniable, celle de *désigner*, celle de *matérialiser* par la parole ou par l’écrit le lieu et l’espace de notre action – labourer *tel* champ, faucher *tel* pré, mener un troupeau dans *telle* estive, gravir *telle* colline, fixer *tel* itinéraire – ne survivrait pas s’il ne renvoyait pas à tout un réseau mémoriel⁴⁰ et symbolique lui-même lié au concept gascon de la « Maison » (*era / la casa, eth / l’oustau*) et au mode de transmission du patrimoine⁴¹. Ce fait se vérifie en creux : au fur et à mesure que la civilisation pastorale se délite, les toponymes perdent toute intériorité. Et dans le cas de la vente de la propriété, on constate bien vite que les nouveaux propriétaires, souvent urbains ou *rurbains* (affreux oxymore !) ne s’intéressent plus à ces antiques appellations, et que celles-ci s’oublient à une vitesse confondante. Dans la société pastorale qui nous a précédés, le nom de lieu comme le micro toponyme étaient destinés à survivre à ceux qui travaillaient ou occupaient la terre après leur séjour ici-bas, parce que les générations qui leur succédaient en héritaient, non seulement par acte notarié ou en vertu du droit coutumier, mais encore par une sorte d’incorporation spirituelle et presque transcendante, la Maison étant au-dessus de l’individu. Il y a une généalogie du toponyme et plus encore du micro toponyme qui relie le nom de lieu aux ascendants, une généalogie dont le noyau est le nom même de la Maison⁴², pérenne depuis des siècles et qui survit aux vicissitudes de l’état civil et même aux changements de propriétaires : le

40. Réseau d’autant plus efficace que le nom de lieu est peu soumis à la variation flexionnelle.

41. Il est vraisemblable que, *mutatis mutandis*, ce même processus s’applique à bien d’autres contrées.

42. Massourre, J.-L., *La Maison en Barège du Moyen Âge à nos jours*, Langues et civilisations romanes, Orthez, 2009. Le concept de Maison comme englobant les biens meubles, les terres, les droits d’usage et de parcours, la famille, est attesté depuis le Moyen Âge. Cette Maison était, en principe, indivisible. Elle était transmise à l’aîné(e) de génération en génération dans les Pyrénées centrales, occidentales et dans le Pays basque. Seule la vallée de l’Adour, qui avait adopté très tôt le droit romain, semble être la seule qui ait échappé à ce droit coutumier ; cf. sur ce sujet : Poumarède, J., *Géographie coutumière et mutations sociales : les successions dans le Sud-Ouest de la France au Moyen Âge*, Paris, P.U.F., 1972 et Zink, A., *L’héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France*, Paris, éditions de l’E.H.E.S.S., 1992.

nom de lieu n'est pas un repérage commode dans un espace *sans signification*, mais une cartographie dans la psyché individuelle et communautaire : réalité d'une présence qui structure la mémoire de l'homme et du groupe dans ses composantes affectives, culturelles, spirituelles.

Davantage : à l'échelle de la famille et de la communauté villageoise, le toponyme était la partie d'un savoir collectif, et pas seulement une science : il ne circonscrivait pas uniquement un espace individualisé ; au contraire, dans un monde où tout était nommé, où pas un mètre carré de la terre ne restait en dehors de la nomination, il bordait d'autres espaces, nommés eux aussi : tour à tour, chacun devenait le centre d'une constellation de signes, de sens, de limites⁴³. Ce qui nommait alors, c'était la parole collective qui s'exprimait au travers de chacune des paroles individuelles : dire un nom de lieu, c'était dessiner et placer, au sens littéral, une « pièce » dans le puzzle du territoire occupé par la communauté, le rattacher aux personnes, aux types de mise en valeur, d'exploitation et, avant tout à la Maison.

On peut donc dire qu'alors le nom de lieu était un signe culturel d'une importance primordiale, à condition de définir la culture par les deux critères qui l'ont, depuis toujours, définie jusqu'à une époque récente, son caractère durable⁴⁴ et le fait de ne pas être à but uniquement utilitaire.

Désormais, avec la disparition progressive et rapide de la microtoponymie consécutive à la disparition du monde paysan⁴⁵ montagnard, ne subsistent presque plus, en dehors des noms de villes et des villages, que les « espaces » liés au loisir (excursion, randonnée, ski, *canyoning*, *camping*, etc.) ou à l'activité commerciale rattachée au tourisme (nom de résidence ou de lotissement emprunté au micro toponyme par ex.⁴⁶). Dans notre ère de consommation effrénée et habilement sollicitée

43. « Limites » avec la signification que Heidegger attribuait à ce nom et avec celle que Wittgenstein affirmait de façon radicale lorsqu'il écrivait que les bornes du monde sont les bornes du langage – « Tout est dans le langage » (*Grammaire philosophique*, 1969, Folio essais, p. 190, 2001).

44. Aujourd'hui, l'art contemporain, par exemple, se veut, au contraire, le chantre de l'éphémère, du *happening*.

45. Le « monde paysan » ne représente plus que 2, 8 % de la population française.

46. Illustrons ce fait par le micro toponyme *Le Doumet* ; il désignait un pré, en fait une longue pente, peu inclinée, allant de l'aval du village de Villenave à la Nationale qui venait la border entre Luz et Esterre. Nous y faisons du ski après les années 50. Aujourd'hui, le pré est occupé par un vaste lotissement : on aperçoit comment le même toponyme peut changer de définition en fonction, pour ne prendre ici que le seul critère que nous avons mis en relief, du groupe d'âge ; la perception qu'en ont les nouvelles générations n'est évidemment plus la même que la nôtre.

par la publicité et par des idéologies de surface, le train des choses n'accorde que peu d'importance, voire aucune, à ces éléments du passé dont nous n'avons fait que suggérer qu'ils s'ancraient profondément, par des racines à la fois symboliques et spirituelles, dans le corps même de la personne et de la collectivité.

Nous avons essayé – mais ce n'est ici qu'une ébauche – de mettre en relief les connexions entre le nom de lieu et la Psyché humaine, de montrer que le toponyme n'était pas un mot vide, un mot inerte coupé du monde vécu, ou juxtaposé à ce monde, ou uniquement rattaché à lui par un fonctionnalisme sans épaisseur humaine ; il ne cartographiait pas seulement ce monde, il le construisait, il était un bloc de significations dans lequel se superposaient, mais en restant poreuses, les différentes couches de la culture d'une communauté, de sa mémoire, de son « agir », de son « être » dans un minuscule canton de l'univers : cette stratigraphie révèle qu'il y avait entre le mot et l'espace désigné un rapport organique⁴⁷, *une relation directe de l'existence à l'essence*. Le toponyme était à la fois maîtrise de l'ici-bas et représentation conceptuelle et affective du séjour de l'homme dans le terroir très resserré habité par nos ancêtres pasteurs et agriculteurs.

Professeur agrégé et docteur d'état

Bibliographie⁴⁸

- Aymard, R. (1996), *Dictionnaire des noms de lieux des Hautes-Pyrénées*, Uzès.
- Bérot, M. (1998), *La vie des hommes et de la montagne dans les Pyrénées*, Parc National des Pyrénées, Éditions Milan.
- Dauzat, A., Deslandes, G. & Rostaing, Ch. (1978), *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Editions Klincksieck, Paris.
- Dauzat, A. & Rostaing, Ch. (1978), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2^e édition, Guénéguaud, Paris.
- Coromines, J., 1960, *La toponymie hispanique préromane et la survivance du basque jusqu'au bas moyen âge (Phénomènes de Bilinguisme dans les Pyrénées Centrales, IV Congrès International de Sciences Onomastiques*.
- Grosclaude, M. (199), *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Pau, Escòla Gaston Febus.

47. C'est pourquoi la décomposition analytique du nom de lieu n'atteint jamais le « cœur » du sens.

48. Nous n'incluons dans la *Bibliographie*, en dehors des travaux très connus de Dauzat, & Rostaing et de Nègre, que les travaux des auteurs qui se sont intéressés à la toponymie pyrénéenne.

- Grosclaude, M. & Le Nail, J.-F. (2000), *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, Conseil Général des Hautes-Pyrénées, Mission Culture Occitane, Tarbes.
- Raymond, P. (1992), *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées* (1865), Pau.
- Fénié, J.-J. & Fénié, B. (1992), *Toponymie gasconne*, Editions Sud-Ouest, 2^e édition, Bordeaux.
- Massoure, J.-L. (2011), *Le Pays toy*, 3^e édition, Langues et civilisations romanes, Orthez.
- Massoure, J.-L. (2007), 2^e édition, *Le dialecte des vallées de Luz, de Barèges et de Gavarnie, Aperçus géographiques et historiques, Phonétique, Morphologie nominale et pronominale, Mots invariables, Morphologie verbale, Tiroirs verbaux, Dérivation et préfixation, Notes de syntaxe, Glossaire thématique, Glossaire*, Langues et civilisations romanes, Orthez.
- Massoure, J.-L. (2010), *La Maison en Barège*, Langues et civilisations romanes, Orthez.
- Nègre, E. (1990), *Toponymie générale de la France*, vol. 1^{er} (Formations préceltiques, celtiques, romanes), Droz, Genève.
- Orpustan, J.-B. (1990), *Toponymie basque*, Centre d'Etudes linguistiques et littéraires basques, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Poumarède, J. (1972), *Géographie coutumière et mutations sociales : les successions dans le Sud-Ouest de la France au Moyen Âge*, Paris, P.U.F.
- Ravier, X. (1963), *Le suffixe toponymique pyrénéen -un ; le problème de ses relations avec d'autres suffixes à caractéristique nasale de l'Ibéro-Aquitaine*, Via Domitia X, Annales publiées par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, Année XII, Fascicule 5.
- Ravier, X. (1967), *¿ Tres vasquismos en la toponimia medieval de Bigorra ?*, Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País, Año XXIII, cuadernos 3^o y 4^o, San Sebastian.
- Ravier, X. (1978), *Toponymes en dunu(m) dans le domaine aquitano-gascon et configurations géo-dialectales modernes*, Via Domitia XX-XXI, Annales publiées par l'Université de Toulouse-Le Mirail, tome XIV, Fascicule 6.
- Ravier, X. (1982), *Kalma et autres mots de substrat dans la région pyrénéenne occidentale : problèmes de linguistique prélatine*, Actes du Colloque d'onomastique romane de Dijon (27-30 mai 1981).
- Ravier X. (date?), *Toponymes gascons en -r final sensible, un fait de substrat aquitano-pyrénéen*, Symbolae Ludovico Mitxelena Septuagenario Oblatae, MCMLXXXV, A. D., Victoriaco Vasconum.
- Zink, A. (1992), *L'héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France*, Paris, éditions de l'E.H.E.S.S.